Conciliateur de justice

▼ Contenu

Pour toute demande concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu en mairie, les premier et troisième lundis du mois sur rendez-vous.
Pour toute demande, veuillez compléter le formulaire ci-contre, le conciliateur de justice vous recontactera dans les plus brefs délais.

Champs obligatoires

Informations

Nom

Prénom

Ville de résidence

Téléphone

Courriel

Message

Envoyer